Allégations et publicité des produits cosmétiques : réglementation, preuves, revendications et cas pratique

Actualité réglementaire

- Vous maîtriserez la conformité de vos allégations publicitaires, y compris sur les points le plus récents (allégations « sans » et « hypoallergénique »).

1 JOUR

25 novembre 2025

766.4€ HT

Adhérents Ifis / Fébéa

Code produit : **COSPUB**

Vous êtes intéressé par cette formation ?

Téléchargez un extrait du support de présentation en cliquant ici

PROGRAMME

Les allégations publicitaires sont un moyen de mise en avant de la spécificité de vos produits cosmétiques. Comment valoriser vos produits innovants en réalisant une communication dans un cadre réglementaire et déontologique défini ?

Le cadre réglementaire national et communautaire

- Champ d'application
- Pratiques commerciales déloyales et trompeuses
- Les cas particuliers : avis du CNC et certification
- Le règlement européen et les critères communs

Les règles d'autorégulation publicitaire

- Rôle, missions et bilans de l'ARPP
- Recommandation produits cosmétiques
- Exemples

Méthodes d'évaluation

- Recommandations professionnelles
- Élaboration d'un protocole
- Les différents types de tests

Étude(s) de cas

- Cas pratiques au vu de l'actualité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le cadre réglementaire et les règles d'autorégulation grâce à une approche concrète et interactive.
Savoir évaluer une allégation publicitaire.
Savoir déterminer les modes de preuve.

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, collaborateurs impliqués dans la réalisation des tests d'efficacité et de sécurité des produits cosmétiques, services réglementaire, juridique, R&D, formulation, marketing, communication, chef de projet.
Cette formation s'adresse aux marques, aux fournisseurs, consultants et prestataires de services.

PROGRAMMATION

25 novembre 2025
PARIS

TARIFS

766.4 € H.T Adhérents Ifis / Fébéa
766.4 € H.T Industries de santé et cosmétique
996.32 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEAIS
01 41 10 26 21
a.bourgeais@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

INTERVENANTS

Laure MENANTEAU

Chimiste, diplômée d'un Master 2 de cosmétologie, développement marketing et communication des produits cosmétiques. Depuis 2019, elle est conseillère scientifique et réglementaire à la FEBEA. Elle est plus spécifiquement en charge des aspects réglementaires et de qualité.

Julie JOSEPH

Juriste conseil ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité), Julie a quinze ans d'expérience dans le conseil juridique et déontologique à destination des annonceurs, des agences et des médias.

Pascale BARLIER

Elle a dirigé pendant plusieurs années un centre d'études cliniques cosmétiques à Paris, spécialisé dans la biométrologie, les tests de tolérance et les études consommateurs. Depuis septembre 2021, fondatrice et directrice de COS&CO, société de conseil et de formation dédiée à l'évaluation des performances des produits cosmétiques.

PÉDAGOGIE

Méthode A Vidéoprojection du support PowerPoint. Alternance d'exposés et de discussions. Échange d'expérience avec le formateur et entre stagiaires. Explication par l'exemple. Documentation d'application et de synthèse reprenant l'intégralité des présentations de la formation remise au participant.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.
Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

PROGRAMMATION

25 novembre 2025
PARIS

TARIFS

766.4 € H.T Adhérents Ifis / Fébéa
766.4 € H.T Industries de santé et cosmétique
996.32 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEAIS
01 41 10 26 21
a.bourgeais@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier (en cours de création).
À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,
soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.
Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1er septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, **l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises**, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.

IFIS COSMÉTIQUE

PROGRAMMATION

25 novembre 2025
PARIS

TARIFS

766.4 € H.T Adhérents Ifis / Fébéa
766.4 € H.T Industries de santé et cosmétique
996.32 € H.T Prix public

CONTACT

Amélie BOURGEAIS
01 41 10 26 21
a.bourgeais@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.